Compte-rendu du conseil d'école

du jeudi 22 février 2024

Participants:

• Elus de Valencisse : Mme Boitelle (maire-déléguée d'Orchaise), Mme Pavy (maire-déléguée de Molineuf), Mr Baron (maire-délégué de Chambon), Mr Charzat (maire), Mr Fromet (conseiller délégué aux affaires scolaires), Mr Chassier (conseiller), Mme Turpin (adjointe à l'urbanisme), Mme Lloret (conseillère) , Mme Fouchault (conseillère délégué)

• Parents élus :

Pour Chambon : M. Paillisson

Pour Molineuf: Mme Le Goffic et Mme Baeye, Mme Guillen

Pour Orchaise: Mme Philippot et Mme Boine

• Enseignants: Mmes Dallay, Gatignon, Lecomte, Gilbert, Pronget, Mr Chopard

Excusés:

• M. Lépinard (IEN de la circonscription de Blois-Onzain)

• Mme Acquaviva (DDEN 41 : Déléguée Départementale de l'Education National)

Mme Deroua (parent d'élèves)

1. Effectifs actuels dans les classes :

→ Il y a actuellement 138 élèves scolarisés : 13 PS, 16 MS, 19 GS, 21 CP, 23 CE1, 12 CE2, 17 CM1, 17 CM2

→ Les effectifs actuels :

MOLINEUF		ORCHAISE		CHAMBON		
PS-MS	PS-GS	СР	CE1	CE2-CM1	CM1-CM2	
7+16 23	6+19 25	21	23	12+11 23	6+17 23	
48		44		46		
RPI : 138						

2. Prévisions d'effectifs et attendus à la rentrée de septembre 2024 :

→ 145 élèves sont attendus à la rentrée de septembre 2024

→ Effectifs prévisionnels :

25 PS, 13 MS, 16 GS, 20 CP, 20 CE1, 22 CE2, 11 CM1, 17 CM2

MOLINEUF	ORCHAISE	CHAMBON		
25 PS	20 CP	22 CE2		
13 MS	21 CE1	11 CM1		
16 GS		17 CM2		
54	41	50		
RPI : 145				

Tableau des effectifs sur les écoles sous réserve

A ce jour 15 inscrits en PS.

Il est difficile pour le moment de statuer sur les répartitions.

3. <u>Inscription des enfants de Petite Section de maternelle à partir de janvier 2024 pour la rentrée de septembre</u>

Les inscriptions ont commencé depuis lundi 8 janvier 2024.

Les familles des futures petites sections doivent d'abord se rendre / contacter la mairie pour inscrire leur enfant. Ils devront remplir une fiche d'inscription et fournir un justificatif de domicile, le carnet de vaccinations à jour, le livret de famille et si nécessaire la décision de justice.

Puis ils devront téléphoner à la directrice de l'école pour une première présentation et visite et lui donner la fiche d'inscription fournie par la mairie. La directrice répondra aux questions éventuelles des familles.

Ils auront ainsi déjà vu les maîtresses, les ATSEM, les classes, la salle de motricité, les toilettes, le dortoir, la cour...La rentrée et la séparation leur paraîtront de ce fait un peu moins traumatisantes.

4. Prolongation de l'organisation de la semaine à 4 jours

Le conseil d'école doit se prononcer sur les rythmes scolaires, maintien de l'organisation actuelle ou modification de la semaine à 4 jours.

Après vote à main levée, le conseil d'école a voté à l'unanimité pour reconduire la semaine à 4 jours sur les écoles du RPI.

5. Présentation des projets en périodes 2 et 3

Molineuf:

→ Projet d'année autour du thème « Les châteaux et créatures fantastiques » + amorce du thème sur « les jeux olympiques et paralympiques ».

Période 2:

- Novembre:
 - Spectacle : « Brunor et le prince endormi » de planet'mome
- Décembre :
 - Bibliothèque de Molineuf
 - Jeux de société avec les familles

Période 3:

- Janvier :
 - Visite du château et jardin de Fougères sur Bièvre + exposition du sculpteur Julien Salaud + participation à l'atelier de sculpture d'argile pour fabriquer une créature fantastique, initiation à la danse médiévale.
 - Réalisation de la galette des rois
- Février :
 - Journée costumée et réalisation de crêpes pour la Chandeleur
 - Jeux de société avec les familles + CP

Orchaise:

→ Projet d'année autour du thème « Les châteaux et créatures fantastiques »

Période 2 :

- Novembre :
 - spectacle : « Brunor et le prince endormi » de planet'mome
 - Ecole et cinéma, projection 1 : « Ernest et Célestine »
- Décembre :
 - Cross inter-école à Herbault (Ecoles d'Herbault, Orchaise, Chambon)

<u>Période 3</u>:

- Janvier:
 - Visite du château et jardin de Fougères sur Bièvre + exposition du sculpteur Julien Salaud + participation à l'atelier de sculpture d'argile pour fabriquer une créature fantastique.
 - Secole et cinéma, projection 2 : « Le Kid » Charlie Chaplin
- Février:
 - 🔖 Liaison GS/CP : après-midi jeux de société à l'école de Molineuf

Chambon: sorties et animations

Période 2:

- \$\text{spectacle}: \(\text{Brunor et le prince endormi } \) de planet'mome (CE2-CM1)
- Interventions de l'infirmière du collège pour les CM2 : atelier relations filles/garçons (CM2)
- ♥ Cross inter-école à Herbault
- Cycle acrosport avec l'intervenant sportif Julien Biguier, un spectacle sera proposé après les vacances aux élèves d'Orchaise puis aux parents des élèves de Chambon

6. Point sur le règlement intérieur de l'école :

Les montres connectées étant considérées comme des appareils électroniques, celles-ci sont donc interdites dans l'enceinte des établissements comme le stipule le paragraphe 11 du règlement intérieur : « objets interdits » dans les écoles.

<u>Information pour les parents d'élèves</u> :

Un temps d'échange sur le harcèlement sera proposé le 27 mars au lycée hôtelier de Blois. En raison du grand nombre d'écoles, un parent élu de chaque école est convié, sur inscription.

7. Subvention

- Budget investissement d'environ 1000 euros par école :
 - Molineuf demande : 2 petits meubles de bibliothèque, 1 ilot de jeux et 1 tabouret mobile réglable
 - Sorchaise demande : 5 tables réglables, 5 chaises et 5 casiers.
 - Schambon demande : un ordinateur pour TBI, un clavier et souris sans fil

8. Suivi de travaux et autres demandes :

Les écoles remercient les travaux effectués par les mairies depuis le début d'année.

Molineuf:

- Remerciement pour l'installation de la gâche électrique
- Porte manteaux supplémentaires à prévoir pour la rentrée

Orchaise:

- Remerciement pour la maintenance informatique
- Le remplacement de certains anti-pinces doigts qui se sont abimés.
 - ♦ Ils ont été commandés
- Boite sous l'estrade de la salle des fêtes pour ranger tous les nouveaux tapis achetés par l'école.
 - Madame Pronget en profite pour souligner que les tapis de sport de la salle des fêtes sont exclusivement réservés à l'école d'Orchaise.
- Fuite dans la classe de Mme Dallay, une fenêtre ferme mal et l'eau s'infiltre quand il pleut.

Chambon:

- Téléphone : problème de messagerie non joignable depuis nos postes. L'école peut-elle être dotée de sa propre ligne ?
 - Un technicien passe le 7 mars
- Paniers de basket : les agents peuvent-ils remplacer les filets quand c'est nécessaire (filets résistants si possible) ?
 - 4 filets ont été commandés
- Abris et nichoirs construits par les élèves au printemps 2023 : leur pose devait se faire avec la nacelle lors de la pose des guirlandes de Noël, et personne n'y a pensé. A quand leur installation ?
 - Les enseignants doivent établir une liste de lieux, ils pourront être posés en mars avec les élèves.
- Cour végétalisée : déception sur le choix des plantes qui restent invisibles durant tout l'hiver. Peut-on prévoir des arbustes persistants qui fassent un peu de volume ?
 - Des arbustes seront commandés au printemps

9. Questions proposées par les représentants de parents d'élèves :

- Ecole Molineuf *
- a) Est-il possible de mettre des séparateurs dans les toilettes de la classe de Gisèle?
 - La mairie affirme que c'est prévu, le devis est en cours.
- b) Est-il possible de mettre en ligne le menu sur le site Internet intramuros ? (Pour info, le dernier menu mis en ligne était jusqu'au 5/01/24 : Menus API).
 - Cela a été fait
- c) Qu'en est-il des remplacements des ATSEM lors de leurs arrêts ou de leurs congés ?
 - La mairie explique que les ATSEM sont toujours remplacées si l'arrêt est prévu. C'est en revanche plus compliqué de faire des remplacements au pied levé.
- d) Est-il possible de mettre un éclairage sur le chemin le long de la maternelle (trop sombre), notamment tôt le matin quand les enfants vont à la garderie ?
 - La mairie assure que cela est fait depuis cette semaine.
- Ecole Orchaise*

- a) L'effectif pour la surveillance des enfants sur le temps de la pause méridienne est-il respecté ? Si absence de Claire ou Christelle, seulement une personne pour surveiller ? Comment cela se passe-t-il s'il y a un blessé ?
 - La mairie explique que Claire a toujours sa trousse à pharmacie sur elle et un portable en cas de besoin. Mme Pavy souligne que le personnel de mairie peut aider à faire traverser les élèves et que cela n'est normalement pas de leur ressort. Les enseignantes expliquent qu'il arrive également qu'elles aident Claire à faire traverser les enfants ainsi qu'à la surveillance de la cour avant 13h20 si besoin. Mais qu'effectivement ce n'est pas non plus de leur ressort.
- b) Est-il possible d'éviter sur un même menu 2 aliments peu appréciés des enfants (ex du 23.01 : pamplemousse et choux de Bruxelles) afin d'éviter des remarques ("si vous ne mangez pas tout, je vous en refais toutes les 2 semaines jusqu'à ce que vous mangiez tout")?
 - Un rappel sur les messages insistants sera fait à la cantinière.

• Ecole Chambon*

- a) Qu'en est-il du temps qui semble toujours poser problème à la cantine ? Des conflits ne sont pas réglés comme les bagarres dans la cour.
 - Les enseignants expliquent qu'il s'agit plus d'insultes et de gestes non appropriés que de bagarres. Des avertissements ont déjà été donnés par la mairie aux familles dont les enfants ne respectent pas le règlement. La mairie explique qu'après plusieurs avertissements, les élèves pourront être exclus du temps méridien.
- b) Est-il possible d'installer un interphone sous la porte du préau ? La situation a-t-elle évoluée ?
 - M. Chopard explique que lorsqu'une personne (livreur, parent, taxi ...) a besoin d'entrer dans l'école, celle-ci doit appeler l'école et se rendre au grand portail. Cela fonctionne bien ainsi.
- c) Est-ce qu'il est prévu de participer à l'Etoile Cyclo?
 - M. Chopard répond que non. Il ajoute que cette année un groupe important des enfants de sa classe n'arrive pas à se comporter en élèves respectueux des règles de vie en classe et dans la cour, c'est pourquoi aucune sortie à la journée avec piquenique n'est programmée.

ALSH *

- a) Est-il possible d'organiser les 2 groupes en fonctions des envies des enfants et non des âges ?
 - Voici la réponse apportée par Clara :

C'est déjà ainsi le mercredi et pendant les vacances.

Pour l'accueil après l'école, les enfants choisissent déjà sur 2 jours. Puis les deux autres jours c'est l'animateur qui propose son jeu jusqu'à 17h40, ensuite les enfants qui ne souhaitent plus jouer avec l'animateur font leurs propres jeux (nous pouvons le permettre une fois que nous avons moins d'enfants dans la cour). Pour les deux groupes d'âge, ils sont en effet séparés en fonction du nombre d'enfants présents et en fonction du jeu proposé.

Pour la sécurité, avec deux animateurs dans la cour il est difficile de faire mieux avec 35 enfants.

10. Communication des dates des prochains conseils d'école

Le 3ème conseil d'école se tiendra le jeudi 20 juin 2024 à 18h15, dans la salle du conseil à Molineuf.

A noter que les comptes-rendus des conseils d'école sont mis en ligne sur le site des écoles : http://ec-cisse-et-loire.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?rubrique19.

* Questions proposées par les délégués de parents d'élèves.

Séance levée à 19h53

La Présidente de séance, *Marion Pronget*